

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE YAHIA FARES DE MEDEA  
Faculté des LETTRES ET DES LANGUES  
Département des LANGUES ETRANGERES**

**PROPOSITION DE COURS MODÈLES DU SEMESTRE PREMIER  
DANS LE CADRE DE LA FORMATION EN MASTER  
ACADEMIQUE L.G.C.**

**■ 1<sup>e</sup> année**

**Domaine : Lettres et Langues Étrangères**

**Filière : Langue française**

**Spécialité : Littérature Générale et Comparée**

**ANNEE UNIVERSITAIRE : 2025-2026**

## SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>02</b>
1. Semestre 1.....	03
<b>1.1. Unité d'Enseignement Fondamentale.....</b>	<b>04</b>
1.1.1. Approches interdisciplinaires.....	05
1.1.2. Littérature comparée.....	09
1.1.3. Anthropologie du texte littéraire.....	12
1.1.4. Littérature maghrébine.....	13
<b>1.2. Unité d'Enseignement de Méthodologie.....</b>	<b>16</b>
1.2.1. Méthodologie de la recherche.....	17
1.2.2. Techniques rédactionnelles.....	19
<b>1.3. Unité d'Enseignement de Découverte.....</b>	<b>21</b>
1.3.1. Littérature orale.....	22
<b>1.4. Unité d'Enseignement Transversale.....</b>	<b>24</b>
1.4.1. Éthique et déontologie.....	25

## **INTRODUCTION** (*Possibilité de l'insérer pour entamer chacun des cours proposés*)

Le master en Littérature Générale et Comparée est une formation qui permet aux titulaires de Licence de français (promotion 2024 et promotions antérieures), ayant un penchant pour la littérature et les études de textes littéraires, de pousser davantage leurs études et de s'intéresser de près aux mouvements, aux écoles et aux siècles littéraires.

Afin d'accéder à ce Master, seuls les étudiants titulaires de Licence de français, systèmes classique et LMD, qui peuvent y postuler vu qu'il s'agit d'une formation basée sur l'acquisition de matières qui s'inscrivent dans la continuité par rapport à ce qu'ils ont vu dans leur cursus de Licence.

Cette formation de deux ans, étalées sur quatre (04) semestres, reprend les mêmes Unités d'Enseignement que celles de la Licence. Quatre au total, il s'agit de l'Unité d'Enseignement Fondamentale (UEF), de l'Unité d'Enseignement de Méthodologie (UEM), de l'Unité d'Enseignement de Découverte (UED) et de l'Unité d'Enseignement Transversale (UET). Ces unités englobent à leur tour plusieurs matières semestrielles et annuelles, dispensées sous forme de cours magistraux et de séances de travaux dirigés. Un nombre important d'heures de travail personnel s'additionnent à ce volume horaire dans le but de renforcer la formation des étudiants et à développer leur autonomie.

À travers cette panoplie d'unités d'enseignement aux matières variées, cette formation vise à préparer les étudiants à des approches pointues émanant de théories de la littérature ; à maîtriser davantage les outils de lecture et d'analyse littéraires ; à s'intéresser à diverses littératures, à citer la française, la francophone, antiques et/ou modernes ; et à s'impliquer de près à des matières dans lesquelles ils se voient plus à l'aise et plus productifs, tout en apprenant les ABC de la recherche littéraire.

En matière d'indicateurs de suivi de cette formation, l'évaluation concerne des travaux de recherches, des contrôles continus et des épreuves de fin de semestre. À ceci, s'ajoute l'évaluation d'un mémoire qui s'opère en deux moments : un état d'avancement prévu à la fin du semestre 2 et une finalisation, soutenance comprise, pour clôturer le semestre 4.

À l'issue de cette formation, les étudiants diplômés peuvent intégrer le monde professionnel dans divers domaines tels que l'enseignement du français au niveau secondaire ; la communication dans des établissements étatiques ou privés ; et le journalisme en tant que correspondant de presse. De même, ce master leur permet de poursuivre leurs études en post-graduation ; et ce, en postulant pour le concours de Doctorat en littérature.

# **SEMESTRE 1**

## **Unité d'Enseignement Fondamentale**

- 1. Approches interdisciplinaires ;**
- 2. Littérature comparée ;**
- 3. Anthropologie du texte littéraire ;**
- 4. Littérature maghrébine.**

Intitulé de la matière :

## **APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES**

Les Approches interdisciplinaires est une matière qui initie l’étudiant aux différentes théories littéraires grâce auxquelles il peut maîtriser les outils critiques afin d’étudier le texte littéraire. Une analyse qui lui permet de dégager le(s) sens, ce message transmis par l'auteur du texte. Il s'agit, enfin, d'un contenu scientifique qui lui permet de structurer son mémoire de fin d'étude et le mène, à l'issue de son étude d'un corpus, vers un propos objectif, savant et académique.

En Licence, cette matière apparaît en filigrane. C'est essentiellement une question que l'étudiant retrouve à la fin du texte d'une épreuve. La consigne veut qu'il l'analyse, et souvent sans lui dicter ce qu'il doit mettre en relief dans sa réponse. Ainsi, tantôt ce sont les personnages qui vont attirer son attention, tantôt ce sont les actions. Ces éléments, qu'il dégage avec précision et les synthétise ou énumère, le mènent indirectement à l'application de l'une des théories littéraires de la narratologie, à titre d'exemple. De la sorte, même si l'intitulé de la matière paraît ambigu, l'étudiant saisit qu'en réalité il a fait appel à certaines théories sans le savoir ; à titre d'exemple, le schéma narratif et le schéma actantiel qu'il a vu, pas seulement en Licence, mais depuis le lycée -le niveau secondaire-.

En Master LGC, l'étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 5 crédits et coefficient 3, l'évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Pour ce premier semestre, est proposée une introduction comme entrée en matière afin de présenter les enseignements à voir durant l'année universitaire. Elle met de même en relief la question centrale de la matière, à citer l'approche des notions de Théorie, de Critique et d'Histoire littéraire et souligner l'interdisciplinarité rencontrée pour Lire le texte littéraire.

Quant aux chapitres qui composent le programme du premier semestre, ils pivotent autour de deux axes principaux dans la critique du texte littéraire, à savoir l'axe Auteur et l'axe Texte. Chacun des axes mène l'étudiant vers d'autres axes théoriques exprimant divers avis critique pour aborder l'œuvre littéraire.

Le premier chapitre, intitulé La critique Historique, met l’accent sur les théories littéraires ayant relation avec les données liées à l’Histoire, des données prouvées des dates fixes. Principalement, ce type de critique vise quatre théories primordiales ; sont citées la biographique, la philologique, la sociologique et la génétique.

La biographique questionne la vie de l'auteur du texte à étudier. Le critique y collecte toutes *dates* importantes qui ont pu influencer son écrit. Du Portrait de Sainte Beuve, à la Faculté maîtresse de Taine, au Pacte autobiographique de Philippe Lejeune, ces théories permettent à l'étudiant désireux d'approcher le Moi social de l'écrivain à travers son texte. Pour ce qui est de la philologique, il est question d'identifier l'identité des propriétaires de textes antiques. Il s'agit, généralement, de textes ou d'extraits de textes détériorés, d'archives et de manuscrits anciens, remontant pour certains à plusieurs siècles.

Concernant la sociologique, elle évoque surtout le circuit commercial de l'opération édition-vente-achat. C'est une étude qui se base notamment sur des statistiques en relation avec ledit circuit. En dernier lieu, la génétique, comme son nom l'indique, remonte aux origines de la création littéraire, à savoir l'étude des brouillons, des ébauches du texte écrit en premier jet, et même des ratures qui s'y introduisent.

Le second chapitre, dont l'intitulé est la critique herméneutique, met en exergue la notion de l'inconscient. D'un point de vue psychocritique, l'inconscient ciblé par l'étude critique est celui de l'auteur. Grâce aux récurrences détectées dans l'œuvre complète de l'auteur, le critique dégage le mythe personnel renvoyant la personnalité de l'écrivain-cible. Selon la sociocritique, l'inconscient évoqué dans l'analyse littéraire est celui de la collectivité. Ceci conduit le critique à cerner la vision du monde de l'auteur du texte vis-à-vis de l'idéologie dominante de son contexte social. L'autre point de vue qui touche cette notion est celui de la théorie de la thématique. L'inconscient y est textuel. En parcourant l'œuvre littéraire, le critique descelle un plan invisible qui dévoile un thème caché entre les lignes, englobant les autres thèmes secondaires, visibles au lecteur non-averti.

Pour clôturer le programme du premier semestre, le troisième chapitre, plutôt axé sur le texte, supprimant carrément le contexte environnant de la création de l'œuvre littéraire, s'intitule la critique structurale, communément connue sous la notion de la narratologie. S'appuyant sur quatre théories de base, cette critique questionne le texte en se référant aux travaux des formalistes russes. La stylistique, en premier lieu, se penche sur le mode d'emploi de l'écriture du texte, de l'usage différent et différencié de la langue et du comment l'auteur s'en est appropriée. En second lieu, la poétique et sémiotique met en avant le signe linguistique et la relation arbitraire entre son

signifié et son signifiant, d'où les notions de symbole et de symbolique. La poétique et poésie, en troisième lieu, dictent les normes de la versification et souligne les variations contenues dans tout recueil poétique ou œuvre en prose selon les types de vers, de rimes, de strophes et de poèmes. En dernier lieu, l'analyse structurale des récits, dite narratologique, cible le personnage, l'espace, le temps et les événements. De ces repères, des schémas d'analyse, qui les regroupent, sont établis.

Pour une meilleure compréhension de ces données théoriques, des textes et des citations sont proposés en exercice pour qu'ils soient étudier.

### **Références bibliographiques :**

1. ACHOUR, C., BEKKAT, A., *Clefs pour la lecture des récits*. Convergences critiques II, Algérie, éd. Tell, 2002 ;
2. ACHOUR, C., REZZOUG, S., *Convergences critiques*, OPU, Alger, 1995 ;
3. ADAM, J.- M., REVAZ, F., *L'analyse des récits*, Paris, éd. Seuil, 1996 ;
4. BAKHTINE, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, éd. Gallimard, coll. NRF, 1984 ;
5. -----, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, éd. Gallimard, coll. Tell, 1978 ;
6. -----, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, éd. L'Âge d'Homme, coll. SLAVICA, 1970 ;
7. BALADIER, L., *Le récit : Panorama et repères*, Paris, éd. S. T. H., 1991 ;
8. BARTHES, R., *L'aventure sémiologique*, Paris, éd. Seuil, 1985 ;
9. -----, et all., *Littérature et réalité*, Paris, éd. Seuil, coll. Points, 1982 ;
10. -----, et all., *Poétique du récit*, Paris, éd. Seuil, coll. Essais, 1977 ;
11. -----, *S/Z*, Paris, éd. Seuil, coll. Points, 1970 ;
12. BERCHOUUD, M., *Le style et ses pièges*, Paris, éd. Archipoche, 2011 ;
13. BERGEZ, D., et all., *Méthodes critiques pour l'analyse littéraires*, Paris, éd. Nathan/VUEF, coll. Lettres sup. 2002 ;
14. BORDAS, E., BAREL-MOISAN, C., BONNET, G., DERUELLE, A., MARCANDIER-COLARD, *L'analyse littéraire*, Paris, éd. Armand Colin, 2005 ;
15. BOURNOUF, R., OUELLET, R., *L'univers du roman*, Paris, éd. P. U. F., 1972 ;
16. BOUZAR, W., *Roman et connaissance sociale*, Alger, éd. OPU, 2006 ;
17. BUTOR, M., *Vers une littérature du signe*, France, éd. Complexe, 1975 ;
18. COMBE, D., *Les genres littéraires*, Paris, éd. Hachette, 1992 ;
19. CROS, E., *Propositions pour une Sociocritique*, France, éd. C. E. R. S., 1982 ;
20. DEMERSON, G., *L'esthétique de Rabelais*, France, éd. SEDES, coll. Esthétique, 1996 ;
21. DURVYE, C., *Les réécritures*, Paris, éd. Ellipses, coll. Réseau, 2001 ;
22. ESCARPIT, R., *Sociologie de la littérature*, Paris, éd. P. U. F., coll. Que sais-je ?, 1958 ;
23. GENETTE, G., *Fiction et diction*, Paris, rééd. Seuil, coll. Points, 2004 ;
24. -----, *Figure I*, Paris, éd. Seuil, 1966 ;
25. -----, *Figure II*, Paris, éd. Seuil, coll. Tel Quel, 1969 ;
26. -----, *Figure III*, Paris, éd. Seuil, coll. Poétique, 1972 ;
27. GLAUCES, P., REUTER, Y., *Le personnage*, Paris, éd. P. U. F., coll. Que sais-je ?, 1998 ;

28. GOLDMANN, L., *Pour une sociologie du roman*, Paris, éd. Gallimard, 1964 ;
29. KUPISZ, K., et all. (Sous dir.), *Le portrait littéraire*, France, éd. Presses Universitaires de Lyon, 1988 ;
30. LUKACS, G., *La théorie du roman*, Paris, éd. Denoël, 1989 ;
31. MAUREL, A., *La critique*, Paris, éd. Hachette Livre, 1994 ;
32. MIRAUT, J.- P., *Le personnage de roman*, Paris, éd. Nathan, 1997 ;
33. PATILLION, M., *Précis d’analyse littéraire. Les structures de la fiction*, Paris, rééd. Nathan, coll. Fac. Littérature, 1995 ;
34. PIAGET, J., *Le structuralisme*, Paris, rééd. P. U. F., 1987 ;
35. RAVOUX RALLO, E., *Méthodes de critique littéraire*, Paris, éd. Armand Colin, 1999 ;
36. REUTER, Y., *L’analyse du récit*, Paris, éd. Nathan/HER, 2000 ;
37. -----, *Introduction à l’analyse du roman*, Paris, éd. Nathan/HER, 2000 ;
38. TIFFENEAU, D., (sous dir.), *La narrativité*, Paris, éd. C. N. R. S., 1980 ;
39. TODOROV, T., *La notion de littérature et autres essais*, Paris, éd. Seuil, coll. Points, 1987 ;
40. -----, *Qu’est-ce que le structuralisme ? 2. Poétique*, Paris, éd. Seuil, coll. Points, 1968 ;
41. -----, (Textes réunis), *Théorie de la littérature*, Paris, rééd. Seuil, 2001.
42. VAN ROSSUM-GUYON, F., *Critique du roman*, Paris, éd. Gallimard, coll. Bibliothèque des Idées, 1970 ;
43. VASSEVIERE, J., TOURSEL, N., *Littérature : 140 textes théoriques et critiques*, Paris, éd. Armand Colin, 2011.

:

Intitulé de la matière

## **LITTÉRATURE COMPARÉE**

La matière de Littérature comparée offre à l’étudiant l’opportunité de s’initier au comparatisme comme discipline lui permettant l’ouverture sur plusieurs littératures à la fois, telle une science des passages, telle une entreprise de libération du texte littéraire. Afin de maîtriser la création de semblables passerelles comparatives, il est nécessaire que l’étudiant aie un profil d’entrée basé sur les enseignements vus en Licence. Il est recommandé alors d’avoir des prérequis en littératures française et maghrébine ; également des connaissances sur les genres littéraires, leurs caractéristiques, leurs registres et tonalités. Grâce à une bonne acquisition de ces données théoriques et pratiques, l’étudiant pourra appliquer les méthodes du comparatisme tout en soulignant les enjeux majeurs du texte littéraire, objet d’étude.

En Master LGC, l’étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 4 crédits et coefficient 2, l’évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Le programme du premier semestre de cette matière s’étale sur deux volets principaux ; un pour les données théoriques et l’autre pour la pratique. Les cours magistraux débutent par une initiation à la matière en proposant des définitions des mots-clés de la discipline, pour entamer plus tard l’Histoire du comparatisme au XIXe siècle. Une Histoire marquée par les noms des figures emblématiques en France comme Baldensperger, Ampère, Etiemble, Pichois, Van Tieghem Jean-Marie Carré. En parallèle à ces noms, il est à citer Wolfgang Goethe et la notion de Weltliteratur ; Georges Edward Said, également, est sa vision sur l’Orientalisme liée au monde littéraire. Il est intéressant aussi de percevoir la littérature comparée comme une pseudo héritière du Lansonisme, tout en rappelant que selon ce théoricien, il est primordial de lire le texte littéraire d’un point de vue historique. Le comparatiste, dans ce cas, substitue les textes à étudier, afin d’établir des liens entre eux, à l’axe du temps en mettant en relief leur relation avec La maîtrise de ces notions mène l’étudiant à reprendre ses prérequis, inculqués en lors de son parcours de Licence. les écoles, les mouvements et l’Histoire des mentalités.

A l'aide de cette introduction, l'étudiant est amené à réfléchir sur le fondement de la littérature comparée, c'est-à-dire la notion de la comparaison ; et d'en évaluer les degrés, à savoir la naturelle, la signalée et la constructive. Ce tout mène l'approche critique vers des méthodes pour détecter similitudes et différences ; comparer se réalise, alors, en relevant le dénominateur commun, la dominante, commenter par référence et le texte focal.

La maîtrise de la comparaison entraîne l'étudiant vers l'acquisition d'autres disciplines qui facilitent la construction du sens entre les textes à analyser. L'intertextualité, la thématologie, la mythocritique, l'étude des motifs et la thématique représentent des théories littéraires qui ouvrent le champ critique au comparatiste, vu qu'elles sont basées sur l'établissement des relations entre-textes. D'autres horizons sont inspectés telles la littérature de voyage ainsi que l'imagination, et son impact sur la littérature, qui élargissent la somme de données à investir en comparatisme.

En dernier lieu, la littérature comparée interroge son récepteur. Le lecteur qui, grâce à ses lectures antérieures donne vie à cette discipline ; et ce, en parcourant les sphères littéraires dans le but de tenter de relier tel élément à un son semblable. Ses lectures, en format de toile, enrichissent le texte littéraire. En plus de cela, le lecteur traducteur ouvre, de même le texte à d'autres textes. La traduction offre, de la sorte, au comparatisme les mêmes textes-corpus, mais dits autrement dans des langues autres.

Cette panoplie d'informations sur la littérature comparée est à consolider, lors des séances de travaux dirigés, par le truchement de la lecture d'un texte théorique relatif à ces données, et de l'apprentissage des techniques de la rédaction de commentaires comparés et de dissertations de littérature comparée.

**Références bibliographiques :**

1. BACKES Jean-Louis, *La littérature européenne*, Paris, Belin, coll. « Sup. lettres », 1996 ;
2. BENAOUEDA Mohamed Rafik, *La littérature comparée à l’œuvre : 82 textes pour pratiquer le comparatisme*, FLITES Editions, Médéa, 2008 ;
3. BRUNEL Pierre, *La dissertation de littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, «U», 1996 ;
4. BRUNEL Pierre (sous la direction de), *Dictionnaire des mythes littéraires*, Paris, Éditions du Rocher, 1988 ;
5. CHEVREL Yves, *La littérature comparée*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1989 ;
6. CLAUDON Francis, HADDAD-WOLTING Karen, *Précis de littérature comparée*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1992 ;
7. DÉDEYAN Charles, *Le critique en voyage ou esquisse d'une histoire littéraire comparée*, Paris, Didier, 1998 ;
8. DIDIER Béatrice, *Précis de littérature européenne*, Paris, PUF, coll. « Précis », 1998 ;
9. PAGEAUX Daniel H., *La littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, « cursus », 199

Intitulé de la matière :

### **ANTHROPOLOGIE DU TEXTE LITTÉRAIRE**

La matière d'Anthropologie du texte littéraire a pour objectif de rapprocher la littérature à d'autres disciplines comme l'anthropologie et l'ethnologie et d'amener l'étudiant à s'interroger sur ce que gagne une œuvre littéraire, y compris dans sa dimension esthétique qui lui est généralement reconnue à être l'objet d'une lecture anthropologique. La maîtrise de ces notions mène l'étudiant à reprendre ses prérequis, inculqués lors de son parcours de Licence.

En Master LGC, l'étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 5 crédits et coefficient 3, l'évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Le programme du premier semestre de cette matière s'étale sur deux volets principaux ; un pour les données théoriques et l'autre pour la pratique. Les cours magistraux débutent par une initiation à la matière en proposant des définitions des mots-clés de la discipline, à savoir celles de l'anthropologie et de la littérature, afin d'établir le rapport qui les relie, soulignant de la sorte la nature anthropologique du texte littéraire et du fait littéraire.

Ce rapport évoque, notamment la complexité et la multi-dimensionnalité de l'œuvre littéraire à travers ses différents champs anthropologiques. Cette multitude de lecture du texte littéraire invite l'étudiant à réfléchir quant aux enjeux d'une lecture anthropologique qui rendent compte de la complexité du texte littéraire.

Afin d'élargir l'horizon de l'étude anthropologique du texte littéraire, l'approche du mythe assure un plus théorique, vu que cette notion est étroitement liée à la discipline de l'anthropologie. Pour ce faire, le mythe est abordé à travers sa définition, sa relation avec le logos, avec la tradition orale et l'oralité, avec l'histoire sacrée et enfin avec l'Histoire officielle.

Pour une meilleure compréhension de ces données théoriques, des textes de différentes cultures et des citations sont proposés en exercice pour qu'ils soient étudier.

**Références bibliographiques :**

1. Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992 ;
2. Boyer Alain- Michel, « Littérature et ethnologie », *Revue de la littérature comparée*, 289, p.295-203, 2001 ;
3. Faucault Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallilard, bibliothèque des sciences humaines, 1966 ;
4. Kilani Monther, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Payot, 1992 ;
5. Gerfaud J.P., Tourrel J., *Littérature plurielle, enjeux et méthode d'une lecture anthropologique*, de Boeck, 2004 ;
6. Montandon Alain (dir.), *Littérature et anthropologie*, coll. «poétique comparatistes», Société française de la littérature générale et comparée, Gembloux ;
7. Maurice Delacroix, Hallyn Fernand (dir.), *Méthodes du texte, Introduction aux études littéraires*, Paris, Duculot, 1987.
8. Levis-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958 ;
9. Levis-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1973 ;
10. Toffin Gérard, « Écriture romanesque et écriture de l'ethnologie », *L'Homme*, tome 29, n°111-112, *Littérature et anthropologie*. Pp. 34-49, 1989. ;
11. Todorov Tzvetan, *La vie commune, Essai d'anthropologie générale*, Paris, Le Seuil, 1995.

Intitulé de la matière :

## **LITTÉRATURE MAGHRÉBINE**

La matière de Littérature maghrébine initie l’étudiant aux littératures nord-africaines, celles de la Tunisie, de l’Algérie et du Maroc. Cette introduction lui permet de travailler sur des textes littéraires francophones maghrébins et consolide ses acquis théoriques relatifs à cette sphère littéraire. La maîtrise de ces données mène l’étudiant à reprendre ses prérequis en relation avec les contextes historique, social et culturel de ces trois pays, inculqués lors de son parcours de Licence.

En Master LGC, l’étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 4 crédits et coefficient 2, l’évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Le programme du premier semestre de cette matière s’étale sur deux volets principaux ; un pour les données théoriques et l’autre pour la pratique. Les cours magistraux débutent par une initiation à la matière en proposant des définitions des mots-clés de la discipline, à savoir celles de la littérature maghrébine, de l'auteur maghrébin. S'ensuit après un classement historique des générations d'auteurs connus durant les périodes coloniale et post coloniale. Ce classement concerne en premier celle des Fondateurs, les Classiques tels Albert MEMMI, Mouloud FERAOUN, Mouloud MAMMERI, Mohamed DIB, Malek HADDAD, Yacine KATEB, Ahmed SEFRAOUI et Driss CHRAIBI. Ensuite, arrive la génération des années 1970, regroupant des noms comme Assia DJEBBAR, Mourad BOURBOUNE, Nabil FARES, Rachid BOUDJEDRA, Abdelkebir KHATIBI, Mohammed KHAIR-EDDINE, Abdellatif LAÂBI et Tahar BENJELLOUN. Enfin, c'est la troisième génération dont les noms des auteurs sont Abdelwahab MEDDEB, Rachid MIMOUNI, Rabah BELAMRI, Maissa BEY, Tahar DJAOUT, Yasmina KHADRA, Abdelhak SERHANE, Fouad LAROUI. À cette génération, se côtoyer celle des auteurs Beurs et leur littérature cousine. Il s'agit, à titre d'exemple, de Azouz BEGAG, de Farida BELGOUL, de Nina BOURAOUI, de Mehdi CHAREF, de Nacer KETTANE et de Leila SEBBAR.

A ce classement historique, un classement thématique s’opère. Il concerne essentiellement, une littérature de description réaliste, connue par le roman ethnographique ; la peinture du milieu familial par le biais de tableau souvent critique de la famille et de la société ; la rencontre de la littérature et de l’histoire, reflétant les misères sociales et la cruauté de la guerre ; la revendication individuelle d’authenticité, pivotant autour de la quête d’identité ; et en dernier, c’est le renouvellement des formes en optant pour les recherches d’écriture.

Pour une meilleure compréhension de ces données théoriques, des textes de différentes cultures et des citations sont proposés en exercice pour qu’ils soient étudier.

#### **Références bibliographiques :**

1. BONN Charles, KHEDDA Nadjet, *Littérature maghrébine d'expression française*, Vanves-Edicef, 1996 ;
2. BOUGHERRA Mohamed Redha, *Histoire de la littérature du Maghreb*, Editions Ellipses, Paris, 2010 ;
3. CHAULET-ACHOUR Christine, *Écritures algériennes : la règle du genre*, L’Harmattan, Paris, 2012 ;
4. CHIKHI Beida, *Littérature algérienne : désir d’histoire et esthétique*, L’Harmattan, Paris, 1997 ;
5. CHIKHI Beida, *Maghreb en textes : écriture, histoire, savoirs et symboliques*, L’Harmattan, Paris, 2006 ;
6. LORCIN Patricia, *Migrances, diasporas et transculturalités francophones*, L’Harmattan, Paris, 2006 ;
7. SCHNEIDER Anne, *La littérature de jeunesse migrante*, L’Harmattan, Paris, 2013.

## **Unité d'Enseignement de Méthodologie**

- 1. Méthodologie de la recherche**
- 2. Techniques rédactionnelles**

Intitulé de la matière :

## **MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

La matière de Méthodologie de la recherche initie l’étudiant aux rudiments de la recherche scientifique pour la phase cruciale de la préparation de son mémoire de fin d’études en littérature. Il lui inculque les moyens et les outils lui permettant de développer son autonomie. La maîtrise de ces données mène l’étudiant à reprendre ses prérequis en relation avec les techniques du travail universitaire et la bonne maîtrise de l’outil informatique pour la rédaction académique dudit mémoire, grâce à la matière des TIC – Techniques de l’Information et de la Communication- vu en Licence.

En Master LGC, l’étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 4 crédits et coefficient 2, l’évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Le programme du premier semestre de cette matière s’étale sur deux volets principaux ; un pour les données théoriques et l’autre pour la pratique. Les cours magistraux débutent par une initiation à la matière en proposant des définitions des mots-clés de la discipline, à savoir celles de la méthodologie, du mémoire, de ses objectifs ainsi que de ses outils de travail.

Cette introduction prépare l’étudiant aux différentes phases de la rédaction scientifiques du mémoire. Il lui est proposé les types de cet écrit universitaire à savoir le mémoire de recherche, le mémoire d’expérience et le mémoire de compilation. Pour entamer l’un de ces travaux universitaires, l’étudiant est amené à opter pour un choix de sujet qui peut lui être libre ou imposé. À lui souligner qu’en parallèle, le facteur de la bonne gestion du temps est primordial dans toute recherche. Dans le cas du mémoire, l’élaboration d’un calendrier de travail avec l’aide de l’encadrant, lui permet d’organiser son temps et de le lui en faire gagner.

S’ajoute à cette gestion celle des données. Pour ce fait, l’étudiant doit accorder de l’importance aux principales étapes de la recherche bibliographique et de l’information sur le WEB, les fiches de travail et le corpus d’étude. Cette phase de structuration des données retenues pour l’élaboration du mémoire, lui assure une fois de plus une bonne gestion du temps et une répartition bien organisée de l’information recueillie.

Avec ces données rassemblées et structurées, l'étudiant apprend à les répartir selon les grandes parties du mémoire, à citer l'introduction, la problématique et les hypothèses, le développement composé de plusieurs chapitres, et enfin la conclusion qui représente l'aboutissement de la recherche. Ces parties gravitent autour du développement dont le plan peut être inductif ou opérationnel. Le tout soumis à une rédaction du texte du mémoire, épousant un style académique clair, objectif et sans connotation, avec une ponctuation qui suit un bon rythme de lecture.

Pour une meilleure compréhension de ces données théoriques, il est à appliquer la méthodologie d'un travail universitaire à l'un des quatre sujets proposés, à établir un planning de travail à partir d'un plan et d'une période donnée, à s'exercer pour retrouver les trois grandes parties d'un texte tout en argumentant son propos, à repérer les types de plans indicatif et opérationnel et les établir à partir de titres, et retrouver enfin les types de styles à travers différents textes.

**Références bibliographiques :**

1. BEAUD, M., *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1998 ;
2. BLOCH, F., GROSSMANN, F., « De l'usage des citations dans le discours théorique», in *Apprendre à citer le discours d'autrui*, Lidil 24, Grenoble, 2001 ;
3. CHARAUDEAU, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette. 1992 ;
4. DABENE, M., REUTER, Y., *Pratiques de l'écrit et modes d'accès au savoir dans l'enseignement supérieur*, Lidil 17, Grenoble, 1998 ;
5. FERNANDEZ, M. J., *Les Particules énonciatives*, Paris, PUF, 1994 ;
6. FRAGNIERE, J-P., *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod, 1996 ;
7. GOHARD-RADENKOVIC,A., *L'écrit . Statégies et pratiques*, Paris, CLE international, 1995.

Intitulé de la matière :

## **TECHNIQUES RÉDACTIONNELLES**

La matière des Techniques rédactionnelles forme l’étudiant aux méthodes et outils de la rédaction. Elle lui permet de structurer ses idées et de développer son esprit de synthèse. Il apprend de même à extraire les informations essentielles et à construire des paragraphes efficaces ; et ce, en trouvant les mots justes et en éliminant ceux qui sont vides ou les passe-partout. Il parviendra également à surveiller la syntaxe, le bon emploi des temps et la longueur des phrases en chassant sans répit doublons, lourdeurs et longueurs inutiles. Ces exercices lui assurent d’adapter le style de l’écrit à la cible visée et d’apprendre à se relire et à reformuler un texte.

La technique rédactionnelle bien que son intitulé ne figure pas sur le canevas de licence. Il se trouve que l’étudiant la pratiquait régulièrement à travers les cours d’expression écrites, où il était mené à découvrir et apprendre les artifices de l’écriture. Après la Licence, le contenu de cette matière veille à lui offrir un environnement de consolidation des prérequis lors de la pratique de la rédaction, notamment celle du mémoire de fin d’étude. Il sera capable de présenter un travail académique en bonne et due forme.

En Master LGC, l’étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 5 crédits et coefficient 3, l’évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Le programme du premier semestre de cette matière s’étale sur un volet principal, celui de la pratique. Différentes séances de travaux dirigés sont proposées pour atteindre les objectifs de cette matière, cités plus haut. Ces exercices ciblent essentiellement la préparation de l’étudiant à la rédaction des parties multiples du mémoire de fin d’étude. De la table des matières, à l’introduction, à la partie théorique, aux questions de recherche et les hypothèses, à la méthode appliquée, aux résultats et enfin à la discussion des résultats représentent ces éléments essentiels à maîtriser les techniques de leur rédaction. La matière traite également du texte de la soutenance du mémoire et de la présentation matérielle du travail effectué, y compris la conception de la première de couverture.

**Références bibliographiques :**

1. BLANC N. et VARGA R. (dir.), *Rapport de stage et mémoire professionnel*, Lidil, 34, 2006, in : <http://lidil.revues.org/index2.html> ;
2. BOCH F. et GROSSMANN F. (Coord.), : *Apprendre à citer le discours d'autrui*. Lidil, 24. 2001 ;
3. BOCH F., LABORDE-MILAA I. et REUTER Y. (Coord.), () : *Les écrits universitaires. Normes et pratiques de l'écrit dans le supérieur*. Pratiques, 121-122, 2004 ;
4. BOCH F. et RINCK F. (dir.), Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique, Lidil, 41, 2011, in : <http://lidil.revues.org/index3001.html> ;
5. CONSEIL DE L'EUROPE, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, (CECRL), Strasbourg et Paris, Conseil de l'Europe, Didier, 2001, in : [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf)

## **Unité d'Enseignement de Découverte**

### **1. Littérature orale**

Intitulé de la matière :

**LITTÉRATURE ORALE**

La matière de Littérature orale confronte l'identité propre à une culture ou une communauté. Elle pose des questions universelles. Elle fait partie de la tradition, elle jouit d'un code propre à chaque société, à chaque communauté, à chaque culture et à chaque langue. Elle véhicule aussi l'histoire d'un groupe, ses croyances, ses représentations symboliques en référence à un riche fond culturel. Il s'agit d'un contenu fort intéressant à découvrir qui permet d'enrichir la culture générale de l'étudiant et lui ouvre d'autres horizons interculturels par l'intermédiaire de la lecture de textes littéraires universels. La maîtrise de ces données mène l'étudiant à reprendre ses prérequis en relation avec les matières enseignées en Licence, notamment celle de Cultures et civilisations.

En Master LGC, l'étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 2 crédits et coefficient 2, l'évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par un contrôle continu, englobant une à deux interrogations, et une épreuve de fin de semestre EFS1/2.

Le programme du premier semestre de cette matière s'étale sur deux volets principaux ; un pour les données théoriques et l'autre pour la pratique. Les cours magistraux débutent par une initiation à la matière en proposant des définitions des mots-clés de la discipline, à savoir celles de la littérature orale et d'énumérer ses fonctions ; de la tradition orale et de préciser ses rôles dans la transmission des savoirs culturels, sociaux et historiques.

Dans un second temps, l'étudiant a accès aux genres principaux de la littérature orale. Pour le premier semestre, le programme se limite à la mythologie, pour consacrer L'épopée et la légende au semestre second.

Ainsi, à travers la notion de mythologie, sa définition, ses fonctions, ses caractéristiques et l'exploration des variétés des mythes dans le monde, l'étudiant acquiert des informations multiples qui lui permettent de contextualiser ses lectures liées aux sphères littéraires aux aires et ères diverses.

Pour une meilleure compréhension de ces données théoriques, des textes de différentes cultures et des citations sont proposés en exercice pour qu'ils soient étudier.

Références bibliographiques :

1. Jean-Michel Adam, *Le récit*, PUF, Que-sais-je ?, 1984 ;
2. Lionel Bellenger, *L'expression orale*, PUF, Que-sais-je ?, 1979 ;
3. Michèle Bertoluzzi - Bib Muni de Rouen, *Perrault sur les traces de ma mère l'oye*, 1997 ;
4. Joseph Courtés, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, PUF, Formes Sémiotiques, 1986 ;
5. Maria Patrini, *Les conteurs se racontent*, Slatkine, 2002 ;
6. Michèle Simonsen, *Le conte populaire français*, PUF, Que-sais-je ?, 1981 ;
7. Jean-Jacques Wunenburger, *L'imagination*, PUF, Que-sais-je ?, 1991 ;
8. Pépito Matéo, *Le conteur et l'imaginaire*, Edisud (L'espace du conte), 2005 ;
9. Collectif actes de colloque, *Le Conte : Pourquoi ? Comment ?*, CNRS, 1989 ;
10. Collectif actes de colloque, *D'un conte à l'autre : La variabilité dans la littérature orale*, CNRS, 1990 ;
11. Collectifs actes de colloque, *Le renouveau du conte*, CNRS, 1989 ;
12. Marc Soriano, *Les contes de Perrault culture savante et traditions populaires*, Gallimard, Tel, 1968 ;
13. Nicole Belmont, *Poétique du conte : essai sur le conte de tradition populaire*, Gallimard, 1999 ;
14. Eliane Daphy et Diana Rey-Hulman, *Paroles à rires*, Colloques Langues d'O 1998, 1999 ;
15. Sophie Valle, *Le conte merveilleux*, Classiques Hatier N° 20, 1996 ;
16. Raymonde Robert, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVIIème à la fin du XVIIIème siècle*, Honoré Champion, Paris, 2002 ;
17. Collectif actes de colloque, *D'un conte à l'autre : La variabilité dans la littérature orale*, CNRS, 1990 ;
18. Collectifs actes de colloque, *Le renouveau du conte*, CNRS, 1989 ;
19. Nicole Belmont, *Poétique du conte : essai sur le conte de tradition populaire*, Gallimard, 1999 ;
20. André Petitat, *Contes : L'universel et le singulier*, Payot Lausanne Sciences Humaines, 2002 ;
21. Alain Montandon, *L'hospitalité dans les contes*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2002 ;
22. Henri Gougaud et Bruno de la Salle, *Le Murmure des contes*, Desclée de Brouwer, 2002 ;
23. Marie-Louise Tenèze, *Les contes merveilleux français : Recherche de leurs organisations narratives*, Maisonneuve et Larose, 2004 ;
24. Jean Perrot, *Les métamorphoses du conte*, P.I.E. Peter Lang, 2004.

## **Unité d'Enseignement Transversale**

### **1. Éthique et déontologie**

Intitulé de la matière :

## **ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE**

La matière d’Éthique et déontologie met l’étudiant aux parfums de certaines pratiques liées au statut de l’étudiant-chercheur et le conditionne par la suite pour un rendement responsable. Afin d’acquérir les données théoriques liées à ce statut, il est appelé à connaître le règlement intérieur mis en place par l’université de rattachement, en l’occurrence l’université Dr. Yahia FARES de Médéa ; et ce, pour une conduite meilleure dans le milieu universitaire.

En Master LGC, l’étudiant approfondit ces connaissances requises par le biais de cours magistraux et de séances de travaux dirigés, durant deux semestres. Avec 1 crédit et coefficient 1, l’évaluation des compétences acquises en fin de chaque semestre se réalise par une épreuve de fin de semestre EFS1, seulement.

Le programme du premier semestre de cette matière s’étale sur un volet principal, celui de la théorie. Différents cours magistraux sont proposés pour atteindre les objectifs de cette matière, cités plus haut. Ces contenus ciblent essentiellement la préparation de l’étudiant à l’acquisition d’une éthique et d’une déontologie par le truchement de thématiques tels l’intégrité et l’honnêteté, la liberté académique, la responsabilité et la compétence, le respect mutuel, l’exigence de vérité scientifique, d’objectivité et d’esprit critique, le respect des franchises universitaires, la compétence, l’impartialité, la confidentialité, la transparence, la performance.

L’ensemble de ces valeurs, cœur battant de cet enseignement, vise à former un étudiant modèle, engagé, rigoureux et conscient de son rôle dans la production du savoir, au sein de la communauté universitaire.

### **Références bibliographiques :**

1. Le guide du système LMD mis en place par le Ministère de tutelle ;
2. Articles, arrêtés et décrets élaborés par le Ministère de tutelle ;
3. Le règlement intérieur mis en place par le Département des Langues Étrangères.